

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DE L'EXÉCUTIF NATIONAL
Tenue le 8 novembre 2023
Vidéoconférence

PRÉSENCES

Alisha Campbell, présidente nationale
Hayley Millington, vice-présidente exécutive nationale
Michael Freeman, vice-président national aux droits de la personne
Geoff Ryan, vice-président national de la santé et de la sécurité au travail
Drew Davidson, vice-président régional, Alberta, T.N.-O. et Nunavut
Gail Budgell, vice-présidente régionale, Atlantique
Marion McLarty, vice-présidente régionale, C.-B. et Yukon
Cheryl Dubree, vice-présidente régionale, Manitoba
André Miller, vice-président régional, RCN-ED
June Dale, vice-présidente régionale, Ottawa (CT)
Éric Poitras, vice-président régional, Gatineau (CT)
Phyllis Allen, vice-présidente régionale, Ontario
Shawn Walker, vice-président régional adjoint, Hors Canada
Yann Boudreau, vice-président régional, Québec
Gloria Pfeifer, vice-présidente régionale, Saskatchewan
Johanne MacAndrew, adjointe à la présidente nationale et à la VPEN
Ateau Zola, adjointe administrative à l'Exécutif national et au Comité des droits de la personne

ABSENCE

Gloria Pfeifer, vice-présidente régionale, Saskatchewan

1. RECONNAISSANCE DU TERRITOIRE AUTOCHTONE

La présidente nationale, Alisha Campbell, lit la déclaration suivante :

Le Syndicat des employés et employés nationaux (SEN) reconnaît que ses bureaux, à Ottawa, sont situés sur le territoire non cédé de la Nation algonquine anishinaabe, présente en ces lieux depuis des temps immémoriaux.

Le SEN reconnaît que les Algonquins sont les gardiens et défenseurs traditionnels du bassin hydrographique de la rivière des Outaouais et de ses affluents. Nous saluons leur longue tradition d'accueil dont ont bénéficié de nombreuses nations dans ce magnifique territoire et nous nous engageons à défendre et à promouvoir la voix et les valeurs de notre nation hôte.

En outre, le SEN respecte et affirme les droits fondamentaux et issus de traités de tous les peuples autochtones de l'ensemble de ce territoire. Notre syndicat souscrit et continuera de souscrire aux engagements que nous avons pris et continuerons de prendre envers les nations et peuples autochtones quant à la reconnaissance de l'autodétermination et de la souveraineté.

Le SEN reconnaît l'oppression historique exercée sur les territoires, les cultures et les premiers peuples de ce qui est appelé aujourd'hui le Canada et nous croyons ardemment que nos actions contribuent au processus de guérison et de décolonisation que nous partageons.

Miigwetch...

2. MOT D'OUVERTURE

La présidente nationale, Alisha Campbell, déclare la réunion ouverte à 11 h.

3. MOT DE LA PRÉSIDENTE

Alisha Campbell souhaite à tout le monde la bienvenue à cette première réunion officielle de l'Exécutif national. Elle fait le point sur le statut de l'Élément (transition de la tutelle vers une administration).

Elle rappelle à tous l'importance de connaître les règles de procédure fondamentales pour tenir nos réunions de façon respectueuse, pour que tout le monde soit entendu et que les bonnes décisions soient prises.

4. MINUTE DE SILENCE

Alisha Campbell demande à tous d'observer une minute de silence à la mémoire des membres suivants, récemment décédés, et pour tous les membres qui ont perdu un être cher :

Joelle Boulet, section locale 10727

Elaine Burelle, section locale X0150

Carol MacIvor, section locale 70172

Josette Guindon, section locale 70151

Bruce Steen, section locale XXXXX – membre non attribué du SEN

Mirand Minilgak, section locale X0150

Chriss Ludin, section locale 70399

Eileen Marie Patey, section locale 90005

Gerald Earl Bitney, père de Frances Bitney

Violet Annette (Anne) Freeman, mère de Michael Freeman

5. HORAIRES DES SÉANCES

P/A/A Hayley Millington et Drew Davidson

QUE l'horaire des séances soit adopté tel quel.

Jeudi 8 novembre 2023 :

de 11 à 13 h

de 13 h30 à 16 h

6. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (Annexe A)

P/A Shawn Walker et André Miller

QUE l'ordre du jour soit adopté avec modification visant à inclure les points suivants à la rubrique Affaires nouvelles :

- A) Examen de la structure
- B) Conversion des OES
- C) Formulaires obligatoires
- D) Glossaire

*** Vote enregistré 1 : ADOPTÉ**

7. TOUR DE TABLE

L'Exécutif national fait part de l'essentiel de ses activités depuis son élection au Congrès triennal national.

8. EXAMEN DES DÉCISIONS MISES EN SUSPENS LORS DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE DE L'EXÉCUTIF NATIONAL

- A) Réunion de l'Exécutif national – du 25 au 27 janvier 2022

P/A/A Geoff Ryan et Gail Budgell

Que ce point soit reporté à la prochaine réunion de l'Exécutif national.

9. SUIVI DES MESURES ADOPTÉES PENDANT LE CONGRÈS

- A) Examen de la structure

Alisha Campbell mentionne que, durant son mandat, il faudra porter une attention particulière à l'examen de la structure, une des mesures de suivi adoptées lors du dernier Congrès triennal. Elle demande à tous de réfléchir à la question en vue des discussions qui auront lieu à la prochaine réunion de l'Exécutif national.

- B) Conversion des OES

Il y a une discussion au sujet de l'affectation des membres des Opérations des enquêtes statistiques transférés aux Services des programmes et de l'administration (PA) de Statistique Canada.

Il est noté que le SEN organisera des « séances de discussion ouverte virtuelles » pour connaître les préoccupations liées au passage à la convention collective du Conseil du trésor et en fera part à l'employeur.

C) Formulaires obligatoires

Alisha Campbell rappelle aux agent·e·s élu·e·s de signer et de communiquer leurs formulaires obligatoires du SEN, conformément aux Règlements internes du SEN.

D) Glossaire

P/A/A Shawn Walker et June Dale

QUE la conception du glossaire soit renvoyée au Comité des règlements internes et politiques.

10. LE POINT SUR LES SECTIONS LOCALES QUI NE SONT PAS CONFORMES

P/A/A Hayley Millington et Éric Poitras

QUE ce point soit reporté à la prochaine réunion de l'Exécutif national.

11. DATES DES PROCHAINES RÉUNIONS DE L'EXÉCUTIF NATIONAL

Il est convenu que les prochaines réunions de l'Exécutif national se tiendront :

- du 22 au 25 janvier 2024
- du 18 au 22 mars 2024

12. TOUR DE TABLE DE CLÔTURE

Un tour de table est fait.

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h.